

Compte rendu de l'assemblée générale du 23 mars 2024 à Sennecey-le-Grand

Introduction

Après avoir constaté que le quorum était atteint et remercié les participants, la présidente refait un petit historique de l'histoire du château de Sennecey, de ses dépendances et des seigneurs de Bauffremont.

L'association

Pour les nouveaux participants à cette assemblée générale, il a semblé important de rappeler les objectifs de l'association. « Devenus « Sennecey patrimoine » depuis 2019, notre association a toujours à cœur de faire découvrir le riche patrimoine de notre commune, à savoir 2 églises dont une romane du XI^{ème} siècle, 4 chapelles, 6 lavoirs dont 3 lavoirs/fontaines, 12 croix ou calvaires, 4 puits, 1 mare, 7 pompes et 1 bassin. Nous travaillons en partenariat avec l'office de tourisme et la mairie afin de promouvoir le patrimoine et participer à la sauvegarde de celui-ci.

Pour nous accompagner, 65 adhérents à jour de leur cotisation nous sont restés fidèles en 2023. »

Le conseil d'administration

Afin de travailler sur la mise en valeur de ce patrimoine, le conseil d'administration composé de 10 membres s'est réuni 6 fois en 2023.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Ouverture de l'église romane Saint-Julien

Nous avons ouvert l'église chaque jour, du 1^{er} juin au 17 septembre 2023 de 10 heures à 19 heures. Ce sont plus de 800 personnes qui sont venues dans cette magnifique église restaurée. Madame Ralphe Leboeuf, membre du conseil d'administration, avait proposé d'assurer des permanences les dimanches après-midi pour accueillir les visiteurs et les accompagner dans leur découverte. Nous l'en remercions.

Apéritif patrimonial le 3 juin 2023

Notre apéritif patrimonial s'est déroulé à Sens, devant la chapelle Saint-Médard, afin de faire découvrir l'une des plus anciennes chapelles de France. Après une présentation de l'histoire du hameau et de sa chapelle, les participants ont pu apprécier l'apéritif offert par les bénévoles.

Nous avons mis l'accent sur la vente d'une cuvée spéciale de bière dont les étiquettes présentent la chapelle de l'ermitage Saint-Claude. Cette vente avait pour objet de récolter des fonds pour la future restauration du site de l'ermitage. Le dessin de l'étiquette a été réalisé par Annick Domeracki impliquée dans notre association et que nous remercions chaleureusement.

Puis la saison estivale s'est poursuivie avec 2 concerts

1^{er} juillet : la sestina

Nous avons reçu, pour la première fois, l'ensemble vocal et instrumental, la Sestina, composé de 5 instrumentistes et 30 choristes pour interpréter des chefs d'œuvres de la musique sacrée. Une centaine de spectateurs ont répondu présents compte tenu de la notoriété du groupe.

23 septembre : les galants caprices

Pour la troisième fois, nous avons eu le plaisir d'accueillir le groupe « les galants caprices » au sein de l'église romane Saint-Julien. Ce sont 54 personnes qui sont venues assister, en soirée, à la première du concert intitulé : Sonneries Baroques. Nous avons ainsi pu écouter avec grand plaisir des œuvres de Telemann et Bach interprétées par quatre instrumentistes talentueux. Un cor accompagnait le clavecin, le violoncelle et la flûte.

Les messes

St Julien le 27 août

Après la messe de la Saint Julien, le traditionnel bouquet a été posé au pied de la statue par Monsieur Eric Mathieu, membre de notre conseil d'administration. Puis le pot, offert par la municipalité, a été servi par les bénévoles de l'association.

Journées du patrimoine

Journées du patrimoine pour les enfants : Ces journées ont été mises en place avec les professeurs des écoles en 2020 avec la visite de l'église romane, se sont poursuivies en 2021 avec l'histoire de Vieil Moulin et en 2022 avec l'histoire des seigneurs de Sennecey et les vestiges du château. Le thème 2023 portait sur l'histoire de la chapelle Saint Médard de Sens. Presque toutes les classes de l'école primaire ont participé à ces 2 belles journées.

Journées du patrimoine des 16 et 17 septembre :

Nombre de visiteurs dans chacun des édifices.

ÉDIFICE	TOTAL
ÉGLISE ROMANE SAINT-JULIEN	139
NOTRE-DAME DES NEIGES	30
CHAPELLE SAINT-BENOIT	41
CHAPELLE SAINT-MEDARD	169
MUSEE SAS	22

En avril 2023, nous avons également accompagné les enfants de 6^{ème} du collège pour une visite des vestiges du château de Sennecey en parallèle à leur accueil par l'association du don du sang.

Autres manifestations

Comme l'an passé, nous avons assuré une permanence au forum des associations, le 2 septembre, et cette année encore, nous avons rencontré des personnes très intéressées surtout par le projet du site de l'ermitage.

Journée citoyenne pour la chapelle de l'ermitage Saint-Claude encadrée par une bénévole compétente spécialiste du patrimoine et Cédric Gaudillère des jardins du soleil. Deux groupes ont ainsi été formés : l'un pour le ramassage et le tri des pierres, l'autre pour le débroussaillage. Certains bénévoles ont passé la journée entière, d'autres ont donné quelques heures en fonction de leur disponibilité. Ce fut une journée exceptionnelle, le soleil étant aussi de la partie et tous attendent la prochaine journée.

La chapelle de l'ermitage Saint-Claude

Le **23 octobre**, une convention cadre a été signée, avec la municipalité, mettant à disposition de l'association, pour une durée de 15 ans, la chapelle de l'ermitage et le terrain attenant afin d'en faire l'étude, la mise en valeur, la restauration et l'animation de site. Notre projet : reconstruire progressivement la chapelle de l'ermitage Saint-Claude et transformer le site en un lieu pédagogique et de promenade.

Pédagogique car nous pourrions proposer des panneaux retraçant l'histoire de ce lieu
Promenade car il se situe entre l'église romane Saint-Julien et l'église Saint-Martin de Laives.

Nous avons rejoint la fédération Rempart et organiserons, chaque année, un chantier de bénévoles pendant l'été.

Nous avons fait appel à une architecte du patrimoine pour faire l'étude du site et l'enchaînement des travaux.

C'est sous un vent violent que nous avons terminé l'année par une conférence animée par Messieurs Duriand et Mattéo portant sur la maîtrise de l'eau et le thermalisme chez les Romains.

Publication

Une nouvelle publication a été réalisée et a été imprimée en cette fin d'année 2023.

« Promenade à travers l'histoire du patrimoine de Sennecey » est proposée pour participer au financement de la restauration du site de l'ermitage.

Soumis au vote, ce rapport d'activité est adopté à l'unanimité des participants.

RAPPORT FINANCIER

RECETTES		DEPENSES	
Adhésions	620,00 €	MAIF (assurance)	116,10 €
Subventions	3 912,00 €	Adhésions	290,00 €
Dons	991,30 €	Livre	1 927,13 €
Livrets	40,00 €	Site internet IONOS	78,97 €
Livres	336,60 €	Concert du 23/09/2023	800,00 €
divers	1 071,81 €	Achats de fournitures	577,80 €
		Charges exceptionnelles	250 00 €
TOTAL RECETTES	6 971,91 €	TOTAL DEPENSES	4 040,00 €
<i>Bénévolat (1 199 heures x 11,52 €)</i>	<i>13 812,42 €</i>	<i>Bénévolat</i>	<i>13 812,42 €</i>
L'excédent 2023 s'élève à 2 931,71 €.			

Soumis au vote, ce rapport financier est adopté à l'unanimité des participants.

QUITUS AU TRÉSORIER

Les membres de l'Assemblée Générale donnent décharge au Conseil et quitus au trésorier pour leur gestion de l'exercice 2023.

RAPPORT D'ORIENTATION

Les projets 2024

Le projet principal portera sur la chapelle de l'ermitage Saint-Claude.

Avant le premier chantier encadré par une entreprise de St Gengoux qui devrait se dérouler du 30 juin au 13 juillet, cette même entreprise interviendra pour étayer le campanile et en assurer la sécurité.

Le premier chantier Rempart va donc s'atteler à la restauration progressive des maçonneries, comprenant (depuis un échafaudage de pied de 4m de hauteur posé par l'entreprise encadrante) leur dévégétalisation, la dépose des maçonneries gelées ou instables, y compris le tri des pierres réutilisables, le remontage des maçonneries au mortier de chaux hydraulique jusqu'au niveau d'arase de la future toiture qui sera restituée ultérieurement.

Le premier chantier portera sur le mur nord, le moins altéré, qui permettra de définir précisément le niveau d'arase (aujourd'hui masqué par la végétation) et de poursuivre ensuite les restaurations par l'ouest, puis le sud et enfin l'est (années suivantes), en s'appuyant à chaque fois sur un tronçon stable. Les volumes intérieurs pourront ensuite être traités.

Les bénévoles du chantier Rempart arriveront le 30 juin. Après des rencontres, hypothèses et réflexions diverses avec la municipalité concernant l'hébergement de ces jeunes, une proposition de logement a finalement été arrêtée. Diverses suggestions de temps de loisirs ont été émises et seront proposées au groupe. Nous prévoyons bien entendu, une visite du patrimoine et un temps de présentation de l'histoire de Sennecey avec diapositive et échanges.

L'annonce du chantier a été diffusée sur le site de la fédération Rempart.

Des demandes de subventions ont été déposées auprès de l'état, de la région, du département mais elles ne suffiront pas à couvrir tous les frais importants engendrés cette année. Aussi recherchons-nous des mécènes ou donateurs.

D'autres dates seront à retenir pour 2024 :

Ouverture de l'église romane Saint-Julien du 1^{er} juin au 22 septembre de 10h à 19 heures. Attention : L'église paroissiale sera prochainement en travaux. Les messes se dérouleront à l'église romane pendant cette période.

Apéritif patrimonial samedi 15 juin sur le site de l'ermitage.

Journées du patrimoine pour les enfants jeudi 19 et vendredi 20 septembre sur le thème de la libération de Sennecey

Journées Européennes du Patrimoine le week-end du 21 et 22 septembre.

Nous accueillerons la fédération Rempart pour son assemblée générale le 6 avril prochain.

Soumis au vote, ce rapport d'orientation est approuvé à l'unanimité des participants.

Élection du tiers-sortant

Pour information, Madame Brigitte Bert donne sa démission du conseil d'administration. Madame Ralphe Leboeuf ne se représente pas.

Madame Noëlle VILLEROT et Monsieur Damien DOMERACKI font partie du tiers sortant et se représentent.

Sont réélus : Madame Noëlle Villerot et Monsieur Damien DOMERACKI.

Sont élues : Mesdame Claudine BERTHOUX et Anne-Marie FICHOT.

Questions diverses

Madame le Maire de Sennecey se félicite de pouvoir travailler en étroite collaboration avec l'association et faire ainsi avancer des projets que la municipalité, seule, n'aurait pas pu envisager.

Monsieur le Président de la communauté de communes, Madame la députée de la 4^{ème} circonscription de Saône et Loire et Monsieur le sénateur honoraire prennent également la parole pour remercier l'association et leur confirmer leur soutien dans les projets de restauration du patrimoine.

L'Assemblée générale est clôturée à 12 heures.



La présidente
Michelle Belin